



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-15750>

Département(s) de publication : **26, 69, 07, 84, 30**

Annonce n° **25-15750**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : MONTELIMAR AGGLOMERATION HABITAT

**Forme juridique de l'acheteur** : Entreprise publique

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maîtrise d'oeuvre pour la construction de 28 logements

**Description** : Montélimar Agglomération Habitat (MAH), opérateur de logement social pour la communauté d'agglomération de Montélimar, a acquis en juin 2015 et octobre 2016 deux fonciers situés aux 54 et 56 avenue du Teil à Montélimar. Ces acquisitions incluent les bâtiments de l'ancienne Polyclinique des Pins et de la Maison Pomié, correspondant aux parcelles cadastrées section AM n° 0197, 0201, 0202 et 0198, pour une surface totale de 3288 m<sup>2</sup>. Un projet de réhabilitation avait initialement été envisagé pour ces sites. Cependant, après une étude approfondie, cette option a été écartée. Depuis leur acquisition, ces bâtiments sont restés inoccupés et se trouvent aujourd'hui dans un état de dégradation avancé. Face à cette situation, MAH souhaite relancer une dynamique autour de ces terrains en explorant de nouvelles opportunités d'aménagement. L'objectif est de répondre aux besoins du territoire tout en respectant les contraintes budgétaires et techniques. Dans ce cadre, une étude de faisabilité menée par le GIE CDC Habitat a confirmé la viabilité d'un projet de démolition puis de reconstruction sur site. Le présent marché concerne la phase de construction.

**Identifiant de la procédure** : ffc7b7b83-d221-4d58-b1c0-9e6884a9418d

**Identifiant interne** : Polyclinique

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Maîtrise d'oeuvre pour la construction de 28 logements

**Description :** Montélimar Agglomération Habitat (MAH), opérateur de logement social pour la communauté d'agglomération de Montélimar, a acquis en juin 2015 et octobre 2016 deux fonciers situés aux 54 et 56 avenue du Teil à Montélimar. Ces acquisitions incluent les bâtiments de l'ancienne Polyclinique des Pins et de la Maison Pomié, correspondant aux parcelles cadastrées section AM n° 0197, 0201, 0202 et 0198, pour une surface totale de 3288 m<sup>2</sup>. Un projet de réhabilitation avait initialement été envisagé pour ces sites. Cependant, après une étude approfondie, cette option a été écartée. Depuis leur acquisition, ces bâtiments sont restés inoccupés et se trouvent aujourd'hui dans un état de dégradation avancé. Face à cette situation, MAH souhaite relancer une dynamique autour de ces terrains en explorant de nouvelles opportunités d'aménagement. L'objectif est de répondre aux besoins du territoire tout en respectant les contraintes budgétaires et techniques. Dans ce cadre, une étude de faisabilité menée par le GIE CDC Habitat a confirmé la viabilité d'un projet de démolition puis de reconstruction sur site. Le présent marché concerne la phase de construction.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/07/2025

**Durée :** 32 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Deux dates dont proposées : Jeudi 20 février à 10h et mercredi 26 février à 14h. Rendez-vous sur place directement. Si aucun des créneaux ne convient aux candidats, des créneaux de visites complémentaires peuvent être organisés à la demande des candidats sous réserve des disponibilités du maître d'ouvrage et sous réserve d'un délai de préavis raisonnable.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacités économiques et financières = 30 points

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacités techniques et professionnelles : - Moyens matériels affectés à l'opération : 10 points - Moyens humains affectés à l'opération : 20 points - Qualité des 3 références en adéquation avec le projet : 40 points

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix = 40 points

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur technique

**Description :** La valeur technique sera jugée en fonction de la note méthodologique qui comprendra : L'intention architecturale : Extraits de la MICQP : " La philosophie d'une telle consultation consiste à évaluer la démarche intellectuelle de différents concepteurs, face aux attentes exprimées par la maîtrise d'ouvrage plutôt que de porter un jugement sur des ébauches de projets (...) " "Dans ce processus, plutôt que de retenir un projet, la maîtrise d'ouvrage va s'attacher à tester des idées directrices, à détecter la réactivité, l'inventivité, la sensibilité de différents candidats face à un contexte, des objectifs de service à rendre, un programme qu'elle aura ébauché. " L'ensemble du rendu de l'intention architecturale composera un document cohérent de format A3 et comprendra 4 planches maximum : -1 planche graphique d'état des lieux du site avec pour objectif " lire et analyser " : cette planche doit illustrer la compréhension de chaque candidat des éléments de contexte existant d'un point de vue architectural et urbain (analyse du contexte, du site, du paysage ainsi que sa

perception des enjeux du site et du projet). -1 planche graphique avec les plans de niveaux projetés avec pour objectif " inventer et proposer " : cette planche doit spatialiser le programme et mesurer la capacité du site à recevoir les éléments de programme, organisation spatiale et principes de fonctionnement, dialogue avec le site et son environnement, intégration du bâti dans le secteur résidentiel, prise en compte d'une démarche de développement durable. -1 planche graphique présentant le traitement extérieur et les ambiances intérieures du projet : cette planche pourra intégrer des illustrations de références architecturales -1 planche de texte qui permettra de compléter, préciser les observations sur le pré-programme et sur l'enveloppe prévisionnelle proposée par le maître d'ouvrage. Les dessins seront de l'ordre du croquis. Le candidat est libre de choisir le mode d'expression graphique qui lui semble le plus approprié à une bonne compréhension et au partage de ses idées. Il n'y a aucune obligation à utiliser le dessin numérique.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://montelimar-agglomeration-habitat.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_25033\\_1074036.html](https://montelimar-agglomeration-habitat.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_25033_1074036.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure** :

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner** : 14/04/2025

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Non autorisée

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation** : 13/03/2025 à 12:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** MONTELIMAR AGGLOMERATION HABITAT

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** MONTELIMAR AGGLOMERATION HABITAT

**Numéro d'enregistrement :** 89241068900020

**Adresse postale :** 3 place Georges Clemenceau CS 40293

**Ville :** MONTELIMAR CEDEX

**Code postal :** 26207

**Subdivision pays (NUTS) :** Drôme ( FRK23 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** lblangero@montelimar-agglomeration-habitat.fr

**Téléphone :** +33 475010260

**Adresse internet :** <https://www.montelimar-agglomeration-habitat.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://montelimar-agglomeration-habitat.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE

**Numéro d'enregistrement :** 17380111900020

**Adresse postale :** PLACE DU PALAIS DE JUSTICE BP 2113

**Ville :** VALENCE CEDEX

**Code postal :** 26021

**Subdivision pays (NUTS) :** Drôme ( FRK23 )

**Pays :** France

**Téléphone** : 0475754949

**Adresse internet** : <http://www.justice.gouv.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 7a68c2a2-9d86-4f6c-9d9c-fc566ae79e6d - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 10/02/2025 à 18:00

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 10/02/2025